

**SELECTION MEZZODI¹**

Montant minimal de versement initial	7 500 €
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	NA
Frais annuels	
Frais de gestion du contrat	
Frais des supports	
Support fonds euros	1,00% maximum
Support unités de compte	1,10% maximum
Support Eurocroissance	1,00% maximum
Gestion pilotée	NA
Frais de gestion des unités de compte (propres aux actifs)	
1/ Gestion libre	
Fonds actions ² (moyenne au 31/12/2024)	2,07%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions³</i>	0,77%
Fonds de capital-investissement (moyenne au 31/12/2024)	3,20%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions³</i>	0,94%
Fonds immobilier ⁴ (moyenne au 31/12/2024)	2,80%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions³</i>	0,53%
Fonds mixtes (moyenne au 31/12/2024)	2,05%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions³</i>	0,74%
Fonds monétaires (moyenne au 31/12/2024)	0,36%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions³</i>	0,06%
Fonds obligations ⁵ (moyenne au 31/12/2024)	1,39%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions³</i>	0,46%
Fonds spéculatifs (moyenne au 31/12/2024)	2,39%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions³</i>	0,77%
Autres (moyenne au 31/12/2024)	1,94%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions³</i>	0,84%
2/ Gestion pilotée	
Mode de gestion n°1 (moyenne au 31/12/2024)	NA
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions³</i>	NA
Autres frais annuels	
Frais forfaitaires	NA
Frais proportionnels ⁶	15% maximum
Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)	
Frais sur versement	5,00%
Frais de changement de mode de gestion (en % ou en €)	0,00%
Frais d'arbitrage (exclusion des frais liés aux options de gestion)	
Proportionnels ou forfaitaires	53€ + 1,75% maximum/arbitrage
Nombre d'arbitrages gratuits/an	0
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0,00%
Frais sur les versements de rente	0,00%
Frais de rachat	0,00%

NA : non applicable

¹= Le tableau indique les principaux frais du contrat d'assurance vie ou de capitalisation constaté au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

²= la catégorie « fonds actions » (OPC de type actions) inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs (actions et obligations en direct).

³= part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

⁴= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI, les SCI et autres FIA Immobilier.

⁵= la catégorie « fonds obligations » concerne les OPC de type obligations.

⁶=Frais prélevés sur le solde créditeur du compte de participation aux résultats spécifique du fonds croissance.

Generali Vie, Société anonyme au capital de 341 059 488 euros. Entreprise régie par le Code des assurances- 602 062 481 RCS Paris. N° d'identifiant unique ADEME FR232327_01NBYI.

Siège social : 89 rue Taitbout, 75009 Paris. Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026